

RETROSPECTIVE

Un mois au Maroc

Correspondance spéciale du Maroc par J. Ben hadi

*Rétrospective des principaux événements qui ont eu lieu au Maroc pendant le mois de septembre***Discours de SM le Roi Mohammed VI devant la 59^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York :**

SM le Roi Mohammed VI a appelé, devant la 59^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York, à "redonner de la vigueur au processus de réforme" des Nations unies afin que cette organisation puisse "assurer une gestion pacifique et civilisée de la situation internationale".

Le Souverain, qui intervenait s'est interrogé sur la capacité du "système onusien, dans sa configuration actuelle, d'apporter des solutions adéquates et judicieuses aux divers dysfonctionnements internationaux", dans un monde confronté à "des risques majeurs et des périls de toutes sortes dont l'ampleur exige un renouveau du multilatéralisme".

SM le Roi s'est déclaré convaincu que l'organisation onusienne qui "a contribué au règlement de nombreuses crises, est parfaitement capable d'assurer une gestion pacifique et civilisée de la situation internationale, en dynamisant le système existant". "Encore faut-il, pour y parvenir, redonner de la vigueur au processus de réforme et de revitalisation de l'ONU et de ses organes, y compris le Conseil de Sécurité, et leur assurer les moyens d'action adaptés aux nouveaux repères géopolitiques du 21^e siècle", a souligné le Souverain qui considère que "c'est à ce prix que le système onusien pourra s'ériger en forum idéal de négociation et d'interaction culturelle et culturelle où règnent les idéaux et les valeurs sublimes de l'humanité". "Ce système, a poursuivi le Souverain, sera un instrument efficace voué à la consolidation de la sécurité et de la stabilité, et à la concrétisation des objectifs de développement durable".

SM le Roi, qui a rappelé l'objectif ayant présidé à la naissance des Nations unies voulues par les peuples d'alors comme un système "capable d'organiser et de structurer les relations internationales dans le cadre du droit et de la légalité", a relevé que "les antagonismes et les guerres économiques féroces qui déchirent le monde, ainsi que les conflits ethniques, les extrémismes dogmatiques et les dangers terroristes, occultés ou déclarés, ne sauraient être traités par la mise en place d'un système de rechange".

SM le Roi a enfin réaffirmé l'"engagement constant" du Maroc à oeuvrer "en faveur d'un renouveau concret du multilatéralisme, reposant sur la légalité internationale, la solidarité

et l'équité dans les relations économiques et sociales, et, s'appuyant sur l'efficacité et le dynamisme du système onusien dans l'accomplissement de sa mission".

En marge de l'Assemblée Générale des Nations unies

SM le Roi Mohammed VI a été félicité par de nombreux chefs d'Etats et de délégation à l'issue de son important discours prononcé, mardi à New York, devant la 59^{ème} Assemblée générale de l'ONU, un discours fortement applaudi par l'assistance.

Fait inédit. Alors que le Souverain quittait la salle de l'assemblée, plusieurs diplomates, dont des ministres des Affaires étrangères, sont venus saluer Sa Majesté, témoignant de leur amitié envers le Royaume et son Souverain et exprimer leur admiration ainsi que leurs félicitations pour le contenu du discours royal. SM le Roi a eu avec ces diplomates un échange de propos courtois.

Ce geste témoigne, si besoin est, de la clairvoyance de la politique menée par le Royaume et basée sur le dialogue et la concertation, seuls moyens à même de résoudre les différends et crises à travers le monde, comme l'a réitéré le Souverain dans son discours.

SM le Roi, rappelle-t-on, a abordé dans son discours plusieurs sujets de préoccupation pour la communauté internationale. Le Souverain a également appelé à une réforme des structures et organes de l'ONU.

La Turquie est déterminée à faire du Maroc une plaque tournante des opérateurs turcs :

La Turquie est déterminée à faire du Maroc "une plaque tournante" des opérateurs économiques turcs, a affirmé l'ambassadeur turc à Rabat, M. Akain Algan.

Cette orientation irréversible sera consolidée par l'ouverture de lignes aériennes directes entre Casablanca et Istanbul, a indiqué le chef de la mission diplomatique turque lors d'une conférence de presse, mardi à Casablanca, à la veille de l'ouverture de la 4^e édition du Salon turc.

Ce Salon se déroulera du 23 au 26 septembre à Casablanca, dans un climat économique marqué par les signes précurseurs de l'accord de libre-échange signé entre le Maroc et la Turquie.

Le choix de la Turquie de faire du

Maroc un partenaire de premier plan trouve sa justification dans la stabilité politique, la consécration des droits de l'homme et de la démocratie dans le Royaume et son ouverture sur les économies régionale et internationale, a expliqué M. Algan.

Le diplomate turc s'est félicité du niveau des échanges commerciaux entre les deux pays qui, selon lui, se développent à un rythme croissant. Ce qui a encouragé le gouvernement turc à faire du Maroc un partenaire stratégique, a-t-il déclaré à la MAP en marge de cette rencontre avec la presse.

Dans le domaine touristique, M. Akain Algan a indiqué que son pays ne cesse de susciter un intérêt chez les marocains. Selon des statistiques citées par le diplomate, 14.000 marocains se sont rendus en Turquie en 2003, contre 5500 turcs ayant visité le Maroc la même année.

La co-présidente du Conseil d'affaires turco-marocain, Mme Devrim Erol, a, de son côté, appelé les deux pays à sceller des partenariats dans divers secteurs économiques pour relever ensemble les défis d'une économie globalisée.

Elle invite les opérateurs maroco-turcs à exploiter au maximum les atouts qu'offre le traité de libre échange signé entre les deux pays.

Mme Erol a rappelé que les exportations turques vers le Maroc durant les sept derniers mois ont atteint un montant de 187 millions de dollars contre 59 millions de dollars d'importations en provenance du Maroc.

Le Maroc signe à Vienne le protocole additionnel de l'AIEA

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Boutaleb, a signé mercredi à Vienne, le protocole additionnel aux accords de garanties liant le Maroc à

l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Ce protocole a été signé en présence notamment du directeur général de l'Agence, Mohamed El Baradei, qui s'est félicité, à cette occasion, de la démarche du Royaume et de la qualité des relations qu'il entretient avec l'AIEA.

Il a de même souligné les efforts constants que déploie le Maroc dans le domaine des applications nucléaires et sa contribution positive aux efforts de l'agence tant pour ce qui concerne les activités de contrôle, de vérification que pour ce qui a trait à la coopération technique.

Par le biais de ce protocole, le Maroc octroie à l'AIEA davantage de souplesse en ce qui concerne les procédures de vérification relatives aux activités nucléaires menées par notre pays dans les diverses applications civiles (recherche, santé, agriculture, eau, environnement...).

La signature de ce protocole illustre l'engagement du Maroc à soutenir les efforts internationaux de lutte contre la prolifération nucléaire et le renforcement de la sécurité. Elle s'inscrit également dans le cadre de la politique générale du Royaume visant à renforcer la légalité internationale dans un domaine aussi important que celui du nucléaire, indique-t-on auprès de la délégation marocaine.

Le ministre, qui a eu plusieurs rencontres avec des responsables au sein de l'AIEA, s'est en outre entretenu avec le directeur de la sûreté, de la protection de l'Environnement de la compagnie autrichienne de raffinage du pétrole, Mme Helga Prazac.

M. Boutaleb s'est enquis, à cette occasion, de l'expérience de cette compagnie dans les domaines de la sûreté et de la protection de l'environnement.